

<http://blogs.mediapart.fr/blog/henri-pena-ruiz/011214/laicite-lettre-ouverte-aux-elus>

ce texte reprend à juste titre les déviations subies par la loi de 1905 qui entendait la laïcité non pas contre des convictions religieuses ou philosophiques personnelles mais contre l'emploi des fonds publics pour soutenir des religions (surtout la religion catholique romaine) et des philosophies diverses (athéisme, agnosticisme, et autres)

les fonds publics devraient être exclusivement consacrés à l'intérêt public: éducation, santé, services administratifs: transports, courrier, etc..., défense de l'Etat (armées).

quid du domaine de la santé? qui, curieusement, n'est pas abordé ici:

Certes, les communautés religieuses qui étaient autrefois les seules à s'occuper de la santé, par charité, ont pratiquement disparues.

Mais l'esprit reste, imbibant sans même qu'ils s'en rendent compte trop de ceux qui ont choisi la santé comme métier, plus souvent issus de familles catholiques que d'autres convictions, une vieille tradition.

Cet esprit qui lutte contre la liberté de chaque citoyen de décider de sa vie, de sa santé, de sa mort, et contre la solidarité nécessaire.

Métier de "charité" conçu comme tel par de trop nombreux soignants, ne respectant pas la liberté de pensée de chaque citoyen en imposant leurs idées, leurs convictions personnelles pour promouvoir la vie à n'importe quel prix, moral et financier, et imposer des survies à ceux qui n'en veulent pas, malgré leurs souhaits. La charité implique une hiérarchie : celui qui donne est supérieur à celui qui reçoit, donc un mépris de l'autre que je ne supporte pas personnellement.

Là, comme pour l'éducation, les lois favorisent de plus en plus les cliniques privées et les médecines privées aux dépens de l'Hôpital public, de la médecine publique, symbole de solidarité au départ, avec la sécurité sociale que de plus en plus de Français souhaitent quitter : elle ne joue plus son rôle.

Au sein même de l'hôpital public sont autorisées des pratiques privées qui devraient rester à l'extérieur :

dépassement des honoraires, presque généralisé et admis par la sécurité sociale qui ne le devrait pas, remboursement imposé aux mutuelles !

L'argent de l'État donné aux collectivités privées, religieuses ou non, manque ensuite – surtout en période de crise - pour la solidarité publique, qui devrait privilégier l'intérêt de tous aux intérêts particuliers.

BEAUCOUP À REVOIR SUR LE SYSTÈME DE SANTÉ DIT « PUBLIC » qui est devenu le **fond de commerce de trop de privés**, cliniques, médecins, infirmiers, associations pour la recherche (qui devrait être le fait de l'Etat), sans parler de ces médecins qui interdisent la mort aux malades qu'ils font survivre le plus possible, en allant contre leur volonté, ni d'une industrie pharmaceutique qui pense davantage à ses profits qu'à l'intérêt général de santé publique, ni de ces EHPADS de luxe qui sont le meilleur rapport de l'argent à l'heure actuelle, ruinant des familles entières.

UNE NÉCESSITÉ :

REVOIR LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE qui doit redevenir un système de solidarité entre citoyens : pour pallier aux inconvénients des maladies et handicaps qui empêchent les hommes et les femmes de travailler et d'avoir des revenus pour vivre, d'une part en permettant de soigner voire guérir ceux qui n'en auraient pas les moyens, d'autre part en palliant aux pertes de revenus.

Ce système ne doit pas devenir un système d'appui aux médecines privées, réservées aux plus riches.

REVOIR LA FORMATION DES MÉDECINS DE MÉDECINE PUBLIQUE ET LEUR

SYSTÈME DE PAIEMENT : non plus à l'acte, invention dramatique, mais au suivi d'un « patient », qui reste en bonne santé, par exemple ?

- **Médecins formés en priorité au service des citoyens, au soin de la personne globale**, avant toute spécification, morcellisation du corps :
voir: http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=CCGC_001_0133 (Didier Sicard, 2007)
Résumé : La tendance croissante de la médecine contemporaine est de réduire le corps à des paramètres quantifiables et de rejeter le corps perçu par le patient.
- **Médecins de médecine publique : fonctionnaires, qui acceptent d'aller travailler où on a besoin d'eux, en fonction des populations**, au lieu de s'entasser dans les villes du sud, où soi-disant il fait meilleur vivre.

La médecine privée, réservée aux riches, devrait être totalement privée, non soutenue par l'Etat, non remboursée par la sécurité sociale. Ce n'est pas parce qu'on paye cher qu'on est mieux servi, malgré les convictions de certains. Mais on n'empêchera pas le snobisme de certains.